

ASSEMBLEE GENERALE

Vendredi 29 septembre 2023 à Saint Nazaire Léon Blum

Clubs représentés : 001, 004, 008, 009, 014, 015, 016, 017, 019, 020, 021, 023, 024, 025, 026, 028, 029, 030, 031, 032, 034, 038, 039, 042, 048, 049, 051, 054, 055, 056, 058, 059, 064, 066, 067, 070, 073, 074, 075, 081, 084, 087, 092, 094, 099, 101, 105, 116, 125, 127, 129, 136, 138, 139, 140, 141, 142, 144, 147, 148, 151, 152, 154, 160, 166, 176, 182, 185, 191, 193, 195, 197, 199, 206, 218, 227, 238, 239, 259, 260, 262, 266, 277, 279, 281, 282.

1) Présentation des personnalités présentes et des excusés.

Présence de : Lydie MAHE (Conseillère départementale, canton de St Nazaire), Louise PAHUN (Vice-Présidente du Conseil Départemental, sports), Jean-René CHEVALIER (Président Ligue), Sandra SAIL (vérificateur aux comptes), Yves GARREAU (vice-Président CDOS).

Les excusés : David SAMZUN (Maire de Saint Nazaire), Béatrice PRIOU (Adjointe aux sports, Mairie de Saint Nazaire), Gilles ERB (Président FFTT), Carole SEVE (membre conseil FFTT), Philippe BOUCHER (Président du CD 53), Francis HERVE (Président CD 72), Xavier LE SAUCE (Président CDOS).

Le quorum est respecté avec 303 voix sur 367 possibles.

2) Minute de silence :

Jacques MARIN demande à la salle de rendre hommage aux pongistes disparus au cours de la saison écoulée.

3) Mot d'accueil par le Président du club Saint Nazaire Léon BLUM – Sylvain REUILLE :

M. REUILLE remercie les personnes de l'assistance de leur présence. Il est désolé que cette assemblée ne soit pas accueillie dans la salle du club comme cela était initialement prévu (même si difficile de se garer et un accès pour les handicapés compliqué). Une panne électrique a provoqué le changement dans la salle de la Soucoupe avec tout le stress que cela peut occasionner pour les organisateurs. Présentation rapide du club : création en 1967, plus haut niveau en 1990 avec une N3, sans oublier les féminines en 2019 et 2020. Le club a eu 100 licenciés avant Covid. Cette période leur a fait perdre 30 % de leur effectif. Les licenciés reviennent, ce qui permet au club de reconstituer des équipes. Ils sont actuellement 80 adhérents.

4) Allocution de la Présidente, Sonia PRODHOMME :

Rappel de quelques points importants de son allocution :

Organisation de 6 réunions de secteur avec 46 clubs participants (parfois en petit comité), toujours avec des échanges forts intéressants qui ont permis de discuter de leurs préoccupations et de leurs initiatives.

La saison sportive est lancée avec déjà 5 000 licenciés dans notre département et une première journée de championnat disputée le week-end dernier aussi bien pour les adultes que pour les jeunes (demande de certains clubs lors des réunions de secteur de caler ces deux championnats dès la 1^è phase).

2023/2024 symbolise la dernière année du mandat des élus du Comité.

D'un point de vue sportif : Le Comité s'engage à relancer le Trophée Wack Sport pour qu'il y ait encore plus d'équipes inscrites en particulier dans des secteurs géographiques peu mobilisés comme celui de Saint Nazaire.

D'un point de vue technique : poursuite du travail de détection et de performance avec la Structure Régionale Associée (SRA) qui mutualise avec La Ligue les équipements et l'équipe technique. Les résultats sportifs de nos jeunes le montrent, ils ont su briller la saison dernière sur un bon nombre de compétitions dont les championnats de France Jeunes à Lille et à Toulouse. J'en profite pour remercier notre duo de techniciens, Ingrid et Simon.

Concernant l'arbitrage : les élus œuvrent sur 3 axes : RECRUTER – FIDELISER – ACCOMPAGNER.

Des vidéos de promotion seront accessibles prochainement. Il faut sensibiliser à l'arbitrage, toutes les personnes qui fréquentent vos salles (joueurs comme parents). Des affiches et un livret pédagogique sont dans les documents remis ce soir. Ils seront complétés d'une dotation de matériel, financée en large partie par le Conseil Départemental qui vous sera remise en fin d'AG.

Félicitations aux arbitres du 44 qui auront le privilège de participer aux JO de Paris 2024 : Thomas BERTIN et Christian DAVID pour les jeux valides, Louis-Jean LONGEPE, Isabelle BEUDARD et Jean-Yves LEMAN pour les jeux paralympiques.

Concernant le développement :

- Féminines : Le travail acharné commence à payer avec des résultats probants puisque cette année 22 équipes sont engagées dans le championnat féminin départemental. Bravo ! Ne lâchons rien. Remettons-nous en question pour les accueillir dans nos salles comme il se doit, pour les écouter, entendre leurs besoins et répondre à leurs attentes.
- Ping 4/7 ans : envoi d'un courrier personnalisé, organisation d'un événement festif à Orvault sur le thème d'Harry POTTER. Proposition de temps de formation pour les encadrants. Dotation ce soir de matériel pédagogique pour toutes les sections existantes et les nouvelles.
- Loisirs : un public adulte qui représente presque 20 % de nos licenciés, soit 1 sur 5. Le Comité va créer de nouveaux services pour les loisirs adultes, orientés par les résultats des questionnaires adressés aux clubs et aux joueurs, fin de saison dernière.

2024 sera une année électorale pour les membres du Comité. Pour ma part, ayant à cœur de développer le tennis de table dans notre département si dynamique, je souhaite poursuivre l'aventure en tant que Présidente. Mais cette aventure n'est pas individuelle, elle se joue collective. Alors si vous avez envie de rejoindre cette équipe, d'apporter vos idées, de partager vos compétences, vous serez les bienvenus.

Mais d'ici là, nous vivons un moment formidable avec l'organisation des JO de Paris 2024. Le Comité est déjà partant pour rejoindre ses fidèles partenaires, le CDOS et le Conseil Départemental, pour organiser des temps de célébration comme l'animation d'un pôle sportif à la Foire Internationale de Nantes en avril. D'autres projets sont en préparation et seront dévoilés au moment venu.

Pour finir je dirais que tous les indicateurs sont au vert pour atteindre les 7 000 licenciés cette saison. Alors relevons tous ensemble ce défi.

Je vous remercie pour votre engagement bénévole, votre temps passé à donner des coups de fil, à envoyer et lire des messages, à mener des réunions, à accueillir et encourager vos licenciés, tout simplement faire vivre votre club.

Dirigeant n'est pas de tout repos mais tellement riche humainement et cette Assemblée Générale en est un bel exemple.

Je vous souhaite à toutes et tous une très belle saison.

Merci à vous !

5) Rapport moral du Secrétaire Général du Comité de Loire-Atlantique de Tennis de Table :

Rappel de quelques points importants de son allocution :

En démarrant cette dernière année du mandat que vous nous avez confié en 2020, il m'appartient de faire un bilan de la saison écoulée 2022-2023 pour en ressortir les points saillants :

- La mise en place du Centre de Ressources répond à un besoin affirmé des clubs d'avoir un outil évolutif permettant de trouver des réponses faciles à des questions parfois compliquées qu'ils peuvent se poser, en même temps qu'il était un objectif majeur énoncé au début du mandat par la Présidente. Ce Centre de Ressources est maintenant totalement fonctionnel et il ne reste plus aux responsables des clubs qu'à se l'approprier.
- L'élaboration et la mise en place du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels, a permis de répondre à un gros manque juridique du Comité en même temps qu'il apporte un cadre de travail sécurisé à nos salariés. J'en profite pour rappeler à tous les clubs, employeur de salariés en CDD ou CDI, qu'il est obligatoire d'avoir un tel document. En cas de besoin, n'hésitez donc pas à venir vers nous.
- Sur le terrain de la politique de la ville, le Comité est toujours aussi présent avec de nombreuses réalisations à son actif grâce à tous les clubs qui sont sollicités et qui répondent toujours présents : La Ruée vers le Sport, les interventions dans les prisons, les incontournables Ping Plage toujours aussi plébiscités... Le Comité, avec Didier BERTIN, a développé le Ping Quartier en coopération avec l'ACCOORD de NANTES et qui s'est avéré être un grand succès. Petite déception cependant avec l'abandon au dernier moment de Casquettes et Crampons par la Fédération du Sport Adapté, faute de participants alors que nous étions prêts. Ce n'est sûrement que partie remise.
- Le côté sportif a été aussi très actif et enthousiasmant. Je veux remercier les élus en charge de ce secteur, avec Claude Le Borgne à sa tête, pour leur dévouement et leur implication nous permettant d'avoir une offre sportive des plus étoffées. Je ne veux pas non plus oublier tout le travail de nos salariés Ingrid HOREAU et Simon ROBIN avec la SRA qui porte ses fruits et place le Comité 44 dans les plus performants de France.
- Je veux aussi saluer le professionnalisme et l'implication de nos salariées sur les tâches administratives : Nathalie LEPAROUX, Emilie SAMON et Céline LEMAN qui nous sont tellement indispensables pour faire comme on dit « tourner la boutique ». Qu'elles soient ici chaleureusement remerciées.

Notre Comité est toujours aussi performant dans tous les domaines. Nous avons fini la saison avec 6 810 licenciés qui nous maintiennent toujours à la 2eme place des Comités en France avec une augmentation notable de 10,51% de licenciés. Bravo à vous tous, les clubs, pour votre engagement et votre détermination à faire progresser le ping.

Nous attaquons maintenant notre dernière année de mandat qui verra les équipes du Comité 44 évoluer avec des départs et des arrivées. C'est sans véritable appréhension que nous envisageons cette échéance de l'année prochaine car je sais que chacune et chacun d'entre vous a, à cœur de faire prospérer le ping 44 et son Comité. N'hésitez donc pas à faire acte de candidature quand celles-ci vont s'ouvrir et venez nous rejoindre à une équipe dynamique et enthousiaste.

6) Modification de points statutaires :

Le règlement intérieur a été modifié pour certains points :

- Changement de nom pour ANS (ex CNDS)
- Licence : nouvelle dénomination : loisir ou compétition
- Comité de Loire-Atlantique de tennis de table
- Articles 4 et 18 : 1 seul délégué
- Article 6 : candidature par courriel possible
- Article 7 : liste sur site à télécharger (pour être conforme avec l'honorabilité, fournir un casier judiciaire B3 et pièce d'identité recto/verso).
- Article 8 : Dérogation pour des clubs hors de la Loire-Atlantique d'être rattachés à notre département.
- Article 11 : Election ramenées de 28 personnes à 24.
- Article 25 : suppression des adjoints au niveau secrétariat et trésorier.
- Article 41.1 : Appellation Commission des finances et comptes de Gestion.

Vote à main levée : unanimité.

7) Présentation du Trophée Wack Sport :

Trophée qui se déroule en deux temps : les poules suivies des phases finales. Pour 2023-2024, changement des tableaux (ajouts de 500 points). Ils seront donc avec 2 500, 3 500 et 4 500 points. Coëf à 0,50. Permet de faire des équipes avec d'autres joueurs du club que ceux habituels en championnat. 7 journées qui peuvent se dérouler en semaine. Il est nécessaire de respecter la date butoir afin que toutes les associations soient connues au plus tôt pour la phase finale.

Les joueurs et le club vainqueurs sont récompensés.

Une vidéo de promotion est diffusée à l'assemblée.

8) Formations arbitrage :

Les différents niveaux de formation sont présentés :

- 1^{er} niveau : arbitre de club. Temps de formation assuré par Isabelle BEUDARD sur une ½ journée, elle peut se déplacer auprès d'un plusieurs clubs, à condition d'avoir 6 candidats. Gratuit. L'objectif est d'être capable d'arbitrer lors de compétitions départementales.
- Arbitre régional : formation sur une journée, assurée par la Ligue. Coût : 100 € (70 € de formation + 30 € d'examen). Prise en charge possible à hauteur de 50% par le Conseil Départemental.
Il est rappelé que la tenue coute 60 € et que le Comité et La Ligue y participent à hauteur de 20 € chacun. Prochaine date en 44 : 20 janvier 2024 à Nantes.
- JA1 : formation sur une journée, assurée par la Ligue. Coût : 120 € (70 € de formation + 30 € d'examen + 20 € de tenue). Prise en charge possible à hauteur de 50 % par le Conseil Départemental. Prochaines dates en 44 : 25 novembre 2023 et 16 mars 2024 à Nantes.
- JA2 : formation assurée par la Ligue, coût 220 € (50 € pour chaque module + 70 € pour la journée de bilan et d'examen). La formation se déroule en 3 modules organisés en visioconférence sur un créneau de 20 h à 22h30 puis une journée de regroupement qui permet de faire le bilan et de passer l'examen. Chaque module se découpe en 2 sessions, les participants doivent assister à l'ensemble. Les dates sont détaillées sur le site de la Ligue.
Prise en charge possible à hauteur de 50 % par le Conseil Départemental et 50 % par le Comité 44 pour faire face au manque de JA2 actuellement.

9) Rapport du Trésorier sur les comptes de la saison 2022/2023 :

Se porte sur l'exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Concernant le compte d'exploitation :

Pour rappel, lors de notre dernière AG à Orvault le 30 septembre 2022, nous avons voté un budget prévisionnel bénéficiaire de 74 €.

Les principales évolutions sont les suivantes :

Nous avons constaté une augmentation de nos licences par rapport à la saison précédente à savoir 6 810 (comparé à 6 093 au 30 juin 2022).

2 802 licenciés en loisirs soit une augmentation de 14% par rapport à la saison précédente. 4 008 licenciés compétition soit une augmentation de 10% par rapport à la saison précédente. Ce qui se traduit par une hausse de 57 873 € de nos recettes liées à l'augmentation du nombre de compétiteurs ainsi que les joueurs en pratique loisirs.

Nous clôturons donc l'exercice sur un résultat bénéficiaire de 7 532 €

Concernant le bilan :

ACTIF

Les immobilisations nettes ont diminué de 12 541 €. Les créances des clubs sont de 24 594 € (solde de la saison facturé fin juin début juillet). Les disponibilités financières sont au 30/06/2022 de 185 903€ soit une hausse de 9 308 €.

PASSIF

Les capitaux propres sont de 85 774 € en augmentation de 7 532€ correspondant au résultat bénéficiaire de l'exercice. Les dettes sont de 90 159 € concernent les factures non réglées au 30 juin 2023 ainsi que les charges dues aux organismes sociaux et les cautions clubs. Le montant de la provision pour risque s'élève à 67 000 €.

10) Rapport du vérificateur aux comptes :

Les pièces comptables du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023 ont été mises à disposition le 11 septembre 2023 pour permettre à Sandra SAIL, notre vérificatrice aux comptes, le contrôle des documents et qui a attesté que les comptes du CD 44 de tennis de table sont exacts, que la reprise des à Nouveaux est correcte et que les soldes des comptes bancaires enregistrés dans la comptabilité sont conformes aux extraits de comptes.

Vote à main levée : unanimité.

11) Vote sur le rapport de Gestion Financière de la saison 2022/2023 :

Vote à main levée : unanimité.

12) Présentation du budget prévisionnel de la saison 2023/2024 et vote :

Nous vous proposons un budget à l'équilibre avec un solde de 123 €. Ce budget a été voté à l'unanimité par le comité directeur du 5 mai 2023. Il est basé sur :

- Un périmètre équivalent en nombre de licenciés (3 970 compétitions et 2 786 Loisirs) soit 6 756 licenciés.
- Augmentation du prix de la licence entre 1.25 € et 2.05 €.
- Augmentation des engagements des équipes.
- Augmentation investissement matériel (table prêtée aux clubs etc.).
- Augmentation des salaires suite à l'inflation générale dans notre contexte économique.

Vote à main levée : unanimité.

13) Présentation des services pour les loisirs :

Les élus du Comité se sont rendus compte qu'il n'y avait pas assez de service pour le public loisir qui augmentait. Des sondages ont été effectués qui ont obtenu 51 réponses des associations. Il en ressort

une demande de mise en relation entre les joueurs : un site va leur être dédié qui leur permettra de se rencontrer. Un tournoi va être proposé le samedi 13 janvier 2024, avec 20 tables (nous recherchons un club organisateur). Nous souhaitons également proposer 4 dates le jeudi soir (8/10 tables) pour un Afterwork. Rencontres de 19h à 21h avec un pot pour terminer les soirées. Là encore, les clubs sont sollicités pour se positionner.

Il va être demandé aux clubs un référent loisir pour que l'information parvienne directement.

14) Mise à l'honneur d'un club ayant des loisirs :

Le Président de Nantes le Baut TT, Didier BELLEC, précise que lors de la saison 2022/2023, il y avait 32 compétiteurs et 51 loisirs. Auparavant, des entraînements dirigés étaient mis en place pour ces derniers, sans succès. Ne rien leur proposer était également synonyme d'échec. Le club ne voulant pas que ce public reste à part, il a suggéré à ceux qui le souhaitent de venir s'entraîner avec les compétiteurs le mercredi soir. Les jeudi et vendredi soir, un animateur bénévole (classé 7) s'en occupe en donnant des conseils à ceux qui le veulent. Le club propose des événements sportifs et festifs : tournoi parents/enfants (ce qui a permis 8 adhésions). Tournoi interne mêlant compétiteurs et joueurs loisir. 4 équipes se sont présentées la saison passée au tournoi mixte organisé par le Comité. Lors des rencontres de R3, les loisirs sont invités à venir voir les matchs. Les anciens loisir qui ne se réinscrivent pas la saison suivante sont systématiquement recontactés pour en connaître la raison (heure, tarif ...), ce qui a permis plusieurs adhésions. Le public loisir est un public qui aime l'ambiance de détente, d'échanges et les valeurs sportives. Il doit être intégré à part égale avec les compétiteurs.

15) Remise des récompenses :

Challenge féminin :

Tableau jusqu'à 55 licenciés, sont récompensés : Mauves et Coteloise.

Tableau plus de 55 licenciés, sont récompensés : Nantes St Joseph et St Brévin

Action envers les féminines : 300 € pour le 1^{er} et 150 € pour le second (à condition qu'un projet soit présenté).

Challenge Clubs jeunes : afin de ne pas récompenser toujours les mêmes clubs, 2 grilles ont été mises en place : les Résultats et le développement. Peut-être qu'elles seront à repenser.

Diplôme et chèque sont remis aux clubs.

Trophée Développement : en amont de l'AG, il a été demandé aux clubs de transmettre leurs des actions de développement effectuées la saison passée afin qu'un vote désigne le gagnant d'un coffret garni. Les clubs ont voté avant le démarrage de l'AG et ont décidé comme vainqueur le tournoi de famille du club d'Orvault. Le trophée développement est remis en jeu tous les ans.

Mérite départemental : Florence REICHERT (Saint Nazaire Léon BLUM), Jacques ROBIN (Nantes TT), Sandra SAIL (Saint Nazaire Léon BLUM), Richard CAILLAUD (Saint Nazaire Léon BLUM), Hervé LE LAY (Saint Nazaire Léon BLUM), Sylvain REUILLE (Saint Nazaire Léon BLUM).

16) Interventions des personnalités présentes :

Président de la FFTT (en visio) :

Gilles ERB annonce que nous sommes à 211 042 licenciés, chiffre pour la seconde fois historique. Cela est sans doute dû aux nouvelles façons de jouer et des nouveaux lieux proposés qui peuvent donner envie à une nouvelle famille de ping. Nous espérons un flux d'adhérents avec les Jeux Olympiques. Il est impératif de mettre l'accent sur les formations emplois, qui sont la clé pour une réussite future. Les clubs doivent être accompagnés dans leurs projets. L'image fédérale va changer : nouveaux logo et site, compétitions internationales qui se dérouleront en France, nouveau championnat pro (recrutement d'un directeur sportif). La Fédération va essayer d'avoir moins d'impact sur le

dérèglement climatique. Elle a comme projets la licence dirigeant et redynamiser la licenciation féminine.

Président de la Ligue de tennis de table :

Jean-René CHEVALIER est toujours heureux de venir à une Assemblée Générale de Loire-Atlantique. La Ligue avait 19 847 licenciés fin 2022/2023. Objectif toujours d'actualité pour atteindre les 20 000 pongistes. Nous avons eu 17 médailles en jeunes aux niveaux international et national avec, entre autres, Noah TESSIER (Nantes St Joseph) titré en minime. Bonne collaboration au niveau SRA entre les techniciens de la Ligue et de la Loire-Atlantique.

Il rappelle qu'il existe le groupement employeurs qui peut aider dans les tâches administratives. La Ligue a mis en place le PEC (Plan Emploi Club) qui permet de subventionner de nouveaux emplois dans les clubs. La Ligue a des agréments pour des services civiques, les associations ne doivent pas hésiter à la contacter si besoin. Simon BUFFET peut les aider à monter des actions de développement.

CDOS : Yves GARREAU, vice-Président :

Il occupe cette fonction depuis 22 ans. Il souhaite remercier le Comité qui est bien représenté au CDOS : le Comité de tennis de table s'intéresse à tous les sujets, cette discipline a des bénévoles modèles. Il constate qu'il y a de moins en moins de dirigeants bénévoles ce qui entraîne l'arrêt d'associations alors qu'elles ont tout pour fonctionner : matériel, locaux, finances ... Il conseille aux associations que le relai se fasse afin de s'assurer d'une reprise de poste. Il faut garder en tête le fait que le travail soit effectué par des bénévoles permet un tarif abordable, ce qui ne serait pas le cas si la gestion était faite par des professionnels.

Adjoint aux Sports, Mairie de St Nazaire :

En l'absence de Béatrice PRIOU, c'est Lydie MAYER qui la représente.


La ville de St Nazaire est heureuse d'accueillir notre belle Assemblée Générale, malgré un problème de salle. Elle rappelle qu'une assemblée est un moment important qui permet la mise en valeur des clubs et des personnes qui les composent. Leur investissement dans le milieu sportif est ainsi reconnu. La ville a les mêmes valeurs que celles du tennis de table : la citoyenneté, la solidarité. Elle a noté avec satisfaction l'axe mis sur les féminines. Année préolympique et para-olympique. Le tennis de table sera bien représenté par ses joueurs et arbitres, même si ce sport n'est pas toujours télévisé. Notre discipline a un esprit familial, prend du temps pour fédérer les adhérents. Elle remercie Sonia PRODHOMME pour son investissement au développement du tennis de table.

Conseil départemental de Loire-Atlantique : Louise PAHUN (vice-présidente sports solidaires responsables et activités de pleine nature).

Elle est heureuse de constater que les mêmes valeurs sont au centre des préoccupations du Conseil Départemental et du Comité : personne fragile en situation de handicap, personne âgée, les scolaires, la violence.... Pacte de coopération mis en place depuis plusieurs années. Le Comité est cité en modèle à plusieurs niveaux (rendu des dossiers, présent sur toutes les actions...). Le Conseil Départemental est heureux d'offrir à chaque club civil, 2 marqueurs ainsi que du matériel pour les associations ayant du ping 4/7 ans. Le club de Mauves se voit remettre le nécessaire pour la mise en place de cette nouvelle action pour ces petits.

A l'issue de cette réunion, le verre de l'amitié est offert.

La Présidente,



Sonia PRODHOMME

Le Secrétaire Général,



Jacques MARIN